



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES DE
ROQUEBRUNE CAP-MARTIN MENTON ET ENVIRONS

ASSOCIATION LOI DU 1/7/1901
(N° SIREN 401.480.827/SIRET 401.480.827.000.21)

24/02/2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Enquête publique pour la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur

Participez avant le 28 février pour exprimer votre avis sur
le double enclavement de notre littoral à l'est de Nice induit par le projet!

Le projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur (Phases 1 et 2) soumis à consultation publique depuis le 17 janvier jusqu'au 28 février « répond prioritairement aux besoins d'amélioration des déplacements du quotidien et à l'amélioration du fonctionnement des nœuds ferroviaires de Marseille, Toulon Nice et la Côte d'Azur », selon la SNCF.

Pour l'ASPONA, qui a remis ses observations au commissaire-enquêteur qui tenait une permanence le 22 février à Menton, ce projet reflète une vision surannée du développement socio-économique et des contraintes environnementales de la Côte d'Azur, en privant définitivement d'une liaison à grande vitesse 1,3 millions d'habitants et 2 millions de touristes (sur les 11 millions accueillis /an).

Pour les 125 000 Français, Monégasques et Italiens qui résident à l'Est de Nice le long de la ligne internationale Paris-Vintimille, **c'est à un double enclavement que la LNPCA les condamne :**

- Premièrement, **aucune liaison directe en train à grande vitesse avec Marseille ou Paris n'est plus prévue.** Nice-aéroport et Nice-ville deviennent des arrêts obligatoires, avec des attentes de correspondance erratiques allant de 25 à 55 minutes. Il n'est pas acceptable qu'ainsi la SNCF et la Région renoncent à leurs engagements pour le climat et à l'acheminement « neutre en carbone » des 900 000 touristes accueillis chaque année sur cette portion orientale du littoral de la Côte d'Azur, plutôt que par la route ou l'avion.
- Deuxièmement, dans une zone saturée par des flux de camions (évitant le trajet par la Suisse et l'Allemagne en raison de la taxe carbone depuis 2021), les voitures et les 2 roues motorisés (100 000 véhicules/jour entrant et sortant de Monaco) et alors que Monaco est la 3^{ème} principale gare de la Région Sud, **seul un service de TER omnibus est envisagé** – soit 40 minutes de trajet entre Nice et Menton.

C'est pourquoi **l'ASPONA demande la requalification de la ligne internationale jusqu'à Vintimille et un service semi-direct desservant uniquement les principales gares jusqu'à Marseille.**

Si vous partagez notre avis, faites part de vos demandes, observations ou questions d'ici le 28 février 2022 : en envoyant un message par e-mail à : lnpca@mail.registre-numerique.fr ou en écrivant directement sur : <https://www.registre-numerique.fr/lnpca/deposer-son-observation>

Retrouvez-nous sur notre site : www.aspona.org ou sur www.facebook.com/ASPONA

Contact : info@aspona.org

adresse postale : BP17 - 06501 MENTON Cedex